



La Politique éditoriale en matière de patrimoine en Champagne-Ardenne

Intitulé exact : Etude relative à l'état des lieux et les perspectives des publications sur le patrimoine en Champagne-Ardenne

Maître d'ouvrage : Conseil Régional Champagne Ardenne

Année 2009

Avec en sous-traitance Elisabeth Dandel, Art2conseil

Contact : Didier BRETON, directeur de l'Aménagement du Territoire, tel : 03 26 70 31 89

Budget : 30 240,00 € HT.



Objectif : Le SRI de Picardie, de création récente et de petite taille, a pour particularité d'être prolifique en matière d'édition et de consacrer une part essentielle de son budget de fonctionnement à alimenter les collections de l'Inventaire, sur des recherches qui sont par ailleurs sous-traitées à des entreprises privées (une autre particularité du SRI Picardie). Par ailleurs l'Office Culturel Régional (ORCCA) assure également une mission d'édition. En arrière-plan de ce dispositif la politique patrimoniale de la Région reste en appui de celle de l'Etat sans qu'une véritable « chaîne patrimoniale » cohérente soit élaborée. Face à l'éclatement des initiatives, surtout depuis le transfert de 2004, la mission a pour objet de réorienter la politique d'édition soutenue par la Région.

Résultat : Il est proposé, comme première étape d'un dispositif destiné à s'élaborer progressivement :

- d'adopter, par une Charte et un Comité Editorial, le concept de « diffusion patrimoniale », c'est-à-dire d'intégrer au-delà de la simple édition d'ouvrage, le souci d'utiliser tous les moyens accessibles pour faire connaître le patrimoine régionale ;
- d'utiliser les moyens NTIC pour organiser une diffusion plus large, en fonction d'actions pédagogiques, touristiques et culturelles clairement formulées (souci de transversalité) ;
- de cibler l'édition papier uniquement sur la collection « Image du Patrimoine » ;
- de reformuler le projet du SRI de façon à l'intégrer dans une refondation plus globale du projet patrimonial de la Région.